



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE MOUTIER

Moutier.ch

société - vie quotidienne - politique - loisirs - jeux - portraits

PAGES 4-5**COMMERCE**

Malgré la retraite imminente de Micheline Huguelet, Moutier aura toujours sa librairie le 1^{er} janvier. L'occasion de passer quelques instants avec une passionnée des livres qui n'a vraiment assouvi son envie qu'à soixante ans.

PAGES 6-7**LA REINE DES COMMISSIONS**

C'est la seule commission directement issue du législatif. C'est aussi la reine des commissions, celle dont les membres peuvent fourrer leur nez partout et exiger des fonctionnaires et des élus de tout leur dire pour le bien de la commune.

PAGE 17**SOCIÉTÉ**

Les pêcheurs, même s'ils sont un peu moins nombreux qu'il y a quelques décennies, sont toujours présents en Prévôté. Ils persistent à repeupler la Birse sur leur secteur, histoire que les détenteurs d'un permis de pêche puissent assouvir leur passion sur des berges qui leur sont chères.

Menuiserie
Girardin Stores Sàrl
Réparation / Vente

2743 Eschert

Nuno Figueiredo
032/499.96.67

info@girardinstores.ch
www.girardinstores.ch

- ♦ STORES
- ♦ VOILETS
- ♦ MOUSTIQUAIRES
- ♦ STORES TOILES
- ♦ BARRIÈRES
- ♦ PORTES DE GARAGE

PLUS Performant
STODAG
Premium Series Quality

GARAGE-CARROSSERIE DU TRIANGLE

SPÉCIALISTE VW - AUDI - SKODA - SEAT

M. et I. Chittano - Rue de Chalière 11

2740 MOUTIER

Tél. 032 493 66 93 - triangle@bluewin.ch

www.triangle.stopgo.ch



COLORAMA
Knuchel  Quality

Delémont
Tél. 032 423 80 40

Porrentruy
Tél. 032 466 39 83

BRILASAT
DUROSIL

-30%
SUR VOTRE MONTURE*

Jusqu'au 30 novembre, nous vous offrons une remise de 30%* sur la monture de votre choix à l'achat d'une paire de verres progressifs ou simple-foyer.

nouvelleVISION

Rue Centrale 51 | **2740 Moutier**
Tél +41 32 493 28 33

* Voir conditions en magasin

MISEREZ Sàrl
sanitaire - chauffage

Avenue de la Gare 4b
2740 Moutier
Tél. : 032 495 11 22
info@miserezsarl.ch
www.miserezsarl.ch

■ Installations ■ Dépannages ■ Entretien
■ Devis sans engagement ■ Confiez nous vos travaux

**PROCHAINE
PARUTION**

Moutier.ch

14 décembre 2022

Une commission «toute puissante»

Chères lectrices, chers lecteurs,

«Moutier.ch» poursuit son tour de présentation des commissions permanentes de notre ville. Dans l'édition que vous découvrirez, cet honneur est réservé à la Commission de gestion et de surveillance. Très formellement, l'article 62 al. 3 du Règlement d'organisation de la Commune municipale de Moutier énonce ce qui suit: «la Commission de gestion et de surveillance (CGS) de la Commune de Moutier présente au Conseil de Ville et au Conseil municipal, deux fois par année, un rapport sur ses constatations en matière de fonctionnement de l'administration communale et de gestion des affaires communales».

Conformément au règlement en vigueur et aux lois applicables du droit fédéral et cantonal, la Commission de gestion et de surveillance rend un travail factuel, qu'elle peut réaliser en toute autonomie et indépendance et avec la participation professionnelle des autorités municipales ainsi que de l'administration communale. Enfin, comme permis par l'article 62 al. 3 du Règlement, la Commission de gestion émet diverses propositions à l'égard des autorités municipales compétentes.

Voilà pour l'aspect formel. Vous aurez remarqué que la CGS est

toute puissante, qu'elle peut, pour mener une enquête et proposer des solutions d'amélioration de fonctionnement, convoquer qui elle désire et poser toutes les questions possibles. Il vous faut encore savoir que cette commission est entièrement aux mains du Conseil de Ville qui nomme ses membres et fournit aussi son Bureau.

Ainsi la présidence et la vice-présidence sont dévolues à des membres du Conseil de Ville, contrairement à toutes les autres commissions permanentes dirigées par des conseillers municipaux. Même le secrétariat, d'habitude dévolu à un employé de l'Administration municipale, est ici géré à l'interne par un membre de la commission. Comme la plupart de ses consœurs, la CGS compte en principe neuf membres choisis au sein des partis selon la représentation proportionnelle au nombre de suffrages recueillis par chacun de ces partis à la dernière élection du Conseil de Ville.

Actuellement, la CGS ne compte que six membres, les élus des groupes UDC et PLR ayant démissionné au début de l'été 2021. Le Bureau est composé de Marina Zuber, présidente, Mylène Jolidon, secrétaire et de Roland Piquerez, vice-président, les trois autres membres étant Alain Claude, Patrick Jobin et Clément Piquerez.

Les politiciennes et politiciens de tous niveaux craignent ou du moins respectent généralement les engagements de leur Commission de gestion et de surveillance respective. En effet, les membres de celles-ci peuvent évidemment mettre en lumière l'un ou l'autre disfonctionnement ou abus d'autorité et déclencher de très sérieuses remises en question. Notre CGS veille au grain et nous rassure régulièrement sur le bon fonctionnement de notre Commune municipale. Merci!



Marcel Winistoerfer
Maire

IMPRESSUM

Case postale, 2740 Moutier

Éditeur: Ville de Moutier

Éditeur délégué: Public.ch Sàrl

Rédacteur: Dominique Dumas
dominiquedumas@bluewin.ch

Publicité: Syner J SA
contact@syner-j.ch, tél. 032 545 08 08

Conception et réalisation graphique:
Pressor SA

Impression: Pressor SA

Distribution: La Poste Suisse

Tirage: 4'300 exemplaires

www.moutier.ch

SOMMAIRE

La passion des livres	4-5
La reine des commissions	6-7
Un point sur le transfert de la ville	8
Appel aux seniors	9
Agenda	10
Énergie	11
Le suicide: parlons-en	12
Le Centre de jeunesse rouvre ses portes	13
Elisez maintenant!	14
Théâtre au stand	16
Par ici la bonne truite!	17
Une médaille d'or pour Sven	19

Moutier gardera sa librairie malgré la retraite de sa propriétaire actuelle

Pour Micheline Huguelet, ce sont les dernières semaines de son « règne » à la tête de la librairie Point-Virgule qui s'annoncent. Après Noël, ce ne sera plus elle qui transmettra son amour des livres aux Prévôtois. Et même si un commerce de ce type n'est pas de ceux grâce auxquels on s'enrichit, Micheline n'a pas connu le moindre problème pour remettre la librairie. Nathalie Knuchel veillera en effet sur l'avenir de la librairie dès le mois de janvier. Et comme pour Mme Huguelet, c'est la passion qui permettra aux Prévôtois de trouver où se fournir en livres.

Micheline Huguelet n'est pas venue à Moutier pour y tenir une librairie. Lors de son premier passage en Prévôté, cette enfant de Vauffelin effectuait un stage de journaliste. Elle avait commencé par une formation universitaire en sciences sociales qui la menait, après un passage en tant qu'assistance sociale à Delémont, à travailler pour le CICR à Genève. Elle effectue ensuite sa formation de journaliste à Moutier, avant d'occuper plusieurs postes dont un à l'ATS. Elle retourne ensuite à La Croix rouge, mais suisse cette fois, à Berne. Après un retour passager dans le journalisme, elle travaille à la direction de la santé à Berne. Et là, on se retrouve l'année où Micheline fête ses soixante ans.

Un virage au lieu de la retraite

C'est donc au moment où la majorité des personnes préparent leur retraite, si elles ne la prennent pas purement et simplement, que Micheline se décide à reprendre la librairie Point-Virgule. Voilà pourtant qui ne cadre pas avec son parcours professionnel. « J'ai toujours été une grande lectrice,

aussi intéressée par les romans policiers que par la littérature générale. Quand l'occasion s'est présentée de reprendre cette librairie, je l'ai saisie. C'était vraiment une histoire de passion. Et j'ai eu la chance d'être coachée pendant quelques mois par les anciens libraires. »

Reste que ce n'est pas pour faire fortune que Mme Huguelet s'est lancée : « Une fois mes enfants élevés, je n'avais plus besoin de gagner autant d'argent. Actuellement en effet, on ne peut pas imaginer faire fortune avec une librairie. On vit tout juste. Tu ne peux donc pas élever une famille avec ses revenus. » Ce cher Covid n'a d'ailleurs pas arrangé les choses : « C'était pénible. Nous avons bénéficié d'un peu d'aide et on a quand même continué de travailler en click and collect. C'était plus de travail et beaucoup d'efforts pour finalement pas grand-chose. D'autre part, toutes les nouveautés sont passées inaperçues. La première fois, on ne recevait plus rien ; la deuxième fois on recevait quand même quelques livres. Nous ne pouvions malheureusement pas présenter ces nouveautés à notre clientèle. »

« Lorsque nous avons rouvert, les gens sont revenus en force. Nous avons fait des chiffres incroyables, au point de rattraper le retard enregistré durant la fermeture. Malheureusement, ce mouvement n'a pas duré. Depuis une année, c'est un peu retombé. Ce printemps, avec l'Ukraine notamment, les gens étaient démoralisés. Par contre, la rentrée littéraire de cette année a bien marché, ceci surtout parce que c'était, qualitativement, une bonne rentrée. »

Dans la continuité

La librairie Point-Virgule est restée une librairie généraliste. Par rapport à 2014, année de la reprise, le rayon jeunesse a pris un peu d'ampleur avec les mangas alors que le rayon histoire et documentaire a un peu baissé : « Depuis quelques années, il y a un certain développement dans la littérature jeunesse avec la venue d'auteurs suisses, avec aussi de petits livres d'aventures qui se passent en Suisse. »



Micheline Huguelet pourra enfin rattraper trois ans de lecture en quittant sa librairie.

Micheline a apporté sa patte dans la tenue de sa librairie. Ne croyez pas en effet, que la tenancière d'une librairie indépendante reçoit ses bouquins par palette et qu'elle se contente de les mettre en rayon : « C'est moi qui fais le choix des livres que je mets en vente. Pour y parvenir, il faut beaucoup lire et bien sûr aimer les livres. Il faut aussi connaître ses clients pour leur proposer ce qu'ils aiment. Avec les années, tu connais un peu ton public et tu sais ce qui va marcher chez toi. Il faut aussi essayer des choses moins connues et les proposer aux gens. Je reçois aussi des représentants qui viennent me présenter ce qu'ils ont à vendre. Mais c'est toujours moi qui fais le choix, et décide du nombre d'exemplaires à me faire livrer. » C'est le cas des incontournables tels que Dicker ou des prix de littérature. « Un prix littéraire signifie encore quelque chose pour nous. Le

prix Goncourt est par exemple le prix qui fait vendre. Certaines personnes l'achètent systématiquement sans connaître ni l'auteur ni le contenu. Cette année, il y a des choses intéressantes dans la sélection avec des premiers romans également. »

La librairie a aussi un droit à l'erreur puisqu'elle dispose d'un droit de retour. C'est ce qui lui permet d'avoir un choix plus étendu : « La durée de vie d'un livre est environ de huit mois et notre droit de retour s'étend sur dix mois. »

Nouvelle histoire de passion

Il y a quelques mois donc, Micheline Huguelet décide de prendre sa retraite et de se séparer de sa librairie : « Je pensais arrêter à fin mars 2023 et c'est allé très vite. »

En janvier, la librairie sera tenue par Nathalie Knuchel. Comme elle, Mme Knuchel n'est pas libraire de formation, mais passionnée de littérature. Elle affirmait même ne pas imaginer que la librairie soit fermée. Grâce à elle, ce ne sera pas le cas. Quant à Micheline, elle ne craint pas l'ennui. « Je suis très contente d'arrêter. Je ne vais rien faire. J'ai en effet trois ans de lecture en retard. »



Une commission toute p indépendance sur les int

Elle ressort nettement de la liste des commissions municipales en étant composée que de membres du législatif. Elle choisit elle-même le champ de son travail. Elle est la seule à pouvoir investiguer et prier les fonctionnaires ou autres politiciens de répondre à ses questions. Ses membres peuvent mettre leur nez dans tous les dossiers communaux. L'ensemble de ces particularités fait de cette commission celle qui peut être la plus redoutable en faisant apparaître au grand jour ce que certains voudraient cacher. Elle, c'est la Commission de gestion et de surveillance, certainement la plus puissante de la Municipalité de Moutier.

Elle est donc sans contexte la commission que ceux qui auraient quelque chose à se reprocher redoutent le plus. La Commission de gestion agit à son gré pour tenter également d'améliorer le fonctionnement de la commune. Pour y parvenir, la commission, présidée depuis le début de la législature par Marina Zuber, a les coudées franches. C'est elle qui choisit le champ de ses investigations, à charge pour elle de remettre deux rapports par année au Conseil de Ville dont elle est issue.

Une autre vision

Comme la plupart des commissions, celle de gestion a quelque peu souffert de l'absence de ses trois membres démissionnaires: « Leur départ ne nous a pas posé trop de problèmes pour siéger, reconnaît Marina Zuber. Il y a juste eu une fois où cela a été problématique pour atteindre le quorum. La plupart du temps cela fonctionne. Je suis par contre assez d'avis que la présence de membres d'autres partis est enrichissante; elle amène plus de réflexions et d'autres avis. Le travail de la commission est tout de même faisable malgré l'absence de trois membres. Reste que les membres restants n'ont pas tous la même sensibilité politique, ce qui nous apporte tout de même l'ouverture recherchée. Reste aussi que lorsque nous étions au complet, l'appartenance au camp séparatiste ou pas ne s'est pas faite sentir dans nos travaux. »

Accès à tout

La Commission de gestion et de surveillance a l'autorisation d'accéder à toutes les affaires communales: « Nous avons accès à tout ce qui concerne la commune, poursuit Marina Zuber. Nous sommes même en dessus du Conseil municipal dans le sens où nous pouvons examiner même les affaires les plus confidentielles. Nous choisissons les thématiques que nous voulons aborder, que ce soit des sujets d'actualité comme l'est la facturation de l'école à journée continue par exemple. »

Le Conseil de Ville peut demander à sa commission de se pencher sur tel ou tel sujet. Cette requête reste toutefois dans le domaine de la suggestion, seule la commission décidant de l'ordre du jour de ses séances. « Nous nous sommes penchés récemment sur un dossier confidentiel qui ne fera pas nécessairement l'objet de l'un des rapports de cette année, reprend Marina Zuber. Dans certains cas en effet, il n'y aurait pas de sens de rédiger un document dans lequel, pour des raisons de confidentialité, l'essentiel ne pourrait pas figurer. Nous pourrions alors nous contenter de dire au législatif que nous avons abordé tel ou tel sujet qui ne peut être développé devant lui. »

Tous ensemble

La plupart du temps, la commission et le bureau travaillent ensemble, dans le

sens où les auditions sont effectuées en présence de tous les membres: « C'est mieux. Je désire vraiment que chacun amène ses questions et que ce ne soit pas le bureau qui mène la barque. Ainsi, les interrogations de tel ou tel membre montrent souvent clairement qu'elle est son appartenance partisane. D'où l'intérêt d'être tous présents. Dans de rares cas, c'est le bureau qui reçoit les gens. Nous avons aussi la possibilité d'entendre des membres du Conseil municipal comme celle d'examiner le travail d'autres commissions. Lorsque nous abordons un domaine, nous recevons le Conseiller municipal en charge du dicastère et son avis figure dans le rapport final. »

Actuellement, la commission planche sur le service social, sur son fonctionnement et sur les conséquences que représente le départ des communes de la couronne. Elle a également examiné le SeJAC lors de cette législature. « C'est toujours intéressant d'informer les membres du Conseil

uissante veille en toute érêts communaux

de Ville de la manière dont est gérée la ville. Nous avons la possibilité de faire des recommandations, parfois très concrètes. Nous pouvons aussi faire des critiques bien sûr.»

De bonnes collaborations

L'ensemble des pouvoirs de recherche dont jouit la Commission de gestion et de surveillance pourrait faire que ses membres sont craints: «Nous ne cherchons pas à embêter, poursuit Marina Zuber. Nous posons les questions qui doivent être posées. Nous cherchons toujours la petite bête et

c'est positif. Je tiens aussi à préciser que les relations avec le personnel communal sont très bonnes. Les gens se montrent très collaborants.»

À la fin de l'année, la Commission de gestion, dans sa composition actuelle, disparaîtra. Le Conseil de Ville devra nommer de nouveaux membres. Même si elle a été passionnée par ce travail, Marina Zuber est consciente qu'elle devra faire des choix: «C'est une commission qui demande beaucoup de temps, surtout pour la présidente qui est en charge de la rédaction des rapports. Dans cette

commission, on a l'impression d'être sur le terrain et de faire avancer des dossiers.» Avec un travail à 100 % qui la passionne tout autant, sa participation au Grand Conseil, au CJB et au Conseil de Ville, Marina, si elle est réélue au législatif, sait qu'elle devra mener une réflexion quant à son avenir au sein de la Commission de gestion. «De toute manière, dans la famille, on est toujours sous pression. Nous sommes toujours à la recherche d'un nouveau défi. Je crois que nous avons été éduqués comme cela.»



La Commission de gestion avec, debout, de gauche à droite: Clément Piquerez et Alain Claude. Assis, de gauche à droite: Mylène Jolidon, Marina Zuber et Roland Piquerez.



L'intégration progressive, ou la possibilité d'être jurassien avant l'heure

La commune de Moutier carbure à plein régime pour réaliser le transfert de la ville dans le canton du Jura. Dans chaque édition de Moutier.ch, un point est fait avec le chargé de projet.

La notion « d'intégration progressive » de la ville de Moutier dans la République et Canton du Jura revient régulièrement. Mais concrètement cela signifie quoi pour la population de Moutier ?

Il faut déjà rappeler que le transfert de la ville ne se jouera pas dans la nuit du 31 décembre 2025 au 1^{er} janvier 2026 ! De nombreux changements s'étaleront en effet avant et après le jour « J ». C'est ce qu'on appelle les dispositions transitoires. Plusieurs d'entre elles, et non des moindres, ont déjà été discutées entre les cantons de Berne et du Jura, en collaboration

avec la Municipalité de Moutier. Ainsi, le Concordat actuellement en discussion prévoit des mesures importantes qui toucheront la population de Moutier avant son transfert. On parle ainsi d'intégration progressive. Ces mesures seront révélées au fur et à mesure. Parlons déjà des droits politiques.

Mandat des autorités communales prolongé

Tout d'abord, les élections municipales de Moutier du 27 novembre prochain ont normalement lieu pour une durée de législature de quatre ans. Les futures élections communales dans le canton du Jura sont quant à elles prévues en automne 2027 (législature de cinq ans). Afin d'éviter de nouvelles élections fin 2026 à Moutier pour une période d'une année seulement, le projet de concordat prévoit que le mandat des autorités de Moutier soit prolongé

jusqu'à fin 2027. Les personnes élues lors des élections communales du 27 novembre 2022 le seront donc en principe pour cinq ans !

Législatures de cinq ans

Le droit jurassien prévoit donc des législatures de cinq ans, tant sur le plan communal que cantonal. Elues fin 2020, les actuelles autorités cantonales jurassiennes siégeront pour leur part jusqu'à la fin de l'année 2025. La nouvelle législature de cinq ans démarrera donc pile-poil au jour du transfert jusqu'à fin 2030. Là aussi, les cantons de Berne et du Jura se sont accordés pour permettre aux ayants droit de Moutier de participer aux élections jurassiennes agendées à l'automne 2025, soit avant le transfert officiel.

Patrick Cerf
Chef de projet

« Tansfert de Moutier dans le Jura »

LE MOT DE VALENTIN ZUBER

Les étrangers pourront voter avant le transfert

Il est important de préciser que, pour les élections jurassiennes d'octobre 2025, les électeurs prévôtois d'origine étrangère, domiciliés en Suisse depuis 10 ans et depuis au moins 1 an à Moutier, auront le droit de voter. Aussi, tous les scrutins anticipés en lien avec le transfert de la ville seront ouverts à ces mêmes électeurs étrangers. Pour eux, ce sera donc une grande première, avant même le 1^{er} janvier 2026. Ils pourront même se faire élire au Conseil de Ville, au Conseil municipal (sauf à la mairie) et dans les commissions lors des élections municipales de 2027, ce qui constitue une autre nouveauté importante. Dès le début de la prochaine législature, le Conseil municipal mettra en place un programme d'information et de communication en faveur de ces centaines de nouveaux électeurs et nouvelles électrices.

Un travail de l'ombre d'une importance capitale

Le Concordat, comme son nom l'indique, doit permettre un accord global entre les cantons de Berne et du Jura concernant les modalités du transfert de

Moutier. Il fera office de socle pour la plupart des dispositifs mis en place dans ce cadre. Il est par exemple prévu que Moutier puisse adapter ses règlements communaux au droit jurassien de manière anticipée. Ce procédé, cher au Conseil municipal, permettra par exemple de légiférer notamment sur le règlement d'organisation (RO) à la sauce jurassienne tout en étant encore bernois. Ce travail de préparation, qui se fait dans l'ombre, est d'une importance capitale, dans la mesure où le RO peut être comparé à la « Constitution communale ». En clair, c'est la base de tout ! L'intégration progressive de la ville de Moutier dans son nouvel environnement cantonal permettra donc de faciliter les formalités administratives et d'assurer une transition la plus en douceur possible. Notons que dans le cas du futur RO, il appartiendra évidemment au peuple de le valider.

Valentin Zuber
Conseiller municipal
Président de la DAJ

À tous les soixante ans et plus

Un Conseil des Seniors vient de se constituer dans notre ville. Il vise à être une nouvelle instance consultative de réflexion, de propositions et de concertation sur tous les sujets intéressant les seniors, les associant ainsi aux décisions de la Municipalité.

Le Conseil des Seniors veut pouvoir se prononcer sur l'amélioration de la qualité de la vie des Prévôtoises et des Prévôtos en relayant les préoccupations (au moyen du présent questionnaire) des plus de 60 ans qui constituent plus du

tiers de la population de Moutier. Merci de répondre **jusqu'au 15 novembre 2022**, de manière anonyme si vous le souhaitez, ce qui permettra au Conseil des Seniors d'être pleinement en phase avec vos préoccupations.

Votre sexe :

Votre année de naissance :

1. À quelles activités souhaiteriez-vous participer (sport, culture, bricolage, atelier informatique ou d'écriture, rencontres, danse, etc.)? :
2. Avez-vous le sentiment de bien connaître toutes les offres de services et de loisirs qui existent déjà en faveur des seniors? :
3. Pensez-vous que l'organisation, à Moutier, d'un forum présentant les associations et mouvements relatifs au 3^e âge serait utile? :
4. Avez-vous des préoccupations ou besoins dans votre vie quotidienne à Moutier? :
5. Seriez-vous intéressé à faire partie du Conseil des Seniors, à proposer une activité, voire à l'animer? :

(Auquel cas vous avez la possibilité de nous faire part de vos coordonnées)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Adresse e-mail :

Merci de découper et de renvoyer ce formulaire par courrier postal, par courriel (seniors@moutier.ch) ou de l'apporter à la Chancellerie municipale, délai le 15 novembre 2022.

Quelques gestes simples pour notre planète

L'énergie, un mot qui revient au quotidien et qui devrait nous rappeler qu'elle est précieuse et qu'il faut l'économiser. Pour en parler, on mentionne souvent le nom de «kilowattheure», un nom commun très abstrait pour la plupart d'entre nous, que l'on rencontre notamment sur notre facture d'électricité. Mais **que représente exactement un «kilowattheure»**? Voici quelques exemples concrets:

- 2 minutes 30 de douche (avec chauffe-eau électrique)
- 2 cycles dans un lave-linge classe A
- 5 km en voiture électrique
- 17 minutes 30 d'éclairage d'une grande vitrine sans ampoules basses consommation
- 50 recharges d'un Smartphone
- 1 heure d'aspirateur

Voici quelques petites astuces pour **économiser ces kilowattheures**, et du coup **économiser de l'argent et protéger notre planète**:

- **machine à laver le linge/la vaisselle**: attendre que la machine soit suffisamment remplie, puis la lancer. On lave ainsi davantage avec la même quantité d'énergie.

- **bouilloire et casserole**: si possible, faire bouillir de l'eau dans une bouilloire et non dans une casserole car cela nécessite deux fois moins d'électricité et de temps. Si on chauffe dans une casserole, toujours mettre le couvercle.
- **four**: éviter d'ouvrir le four pendant son utilisation. A chaque ouverture, il perd de la chaleur et doit donc consommer davantage d'énergie pour conserver sa température.
- **réfrigérateur**: décongeler les aliments dans le réfrigérateur. Cela permet de générer du froid que le réfrigérateur n'a pas besoin de produire en consommant de l'électricité. De plus, éviter d'entreposer des aliments tièdes dans le réfrigérateur car ils auront tendance à le réchauffer.
- **chauffage**: éviter de placer des meubles devant les radiateurs car la diffusion de chaleur n'est plus optimale. Si c'est possible, préférer les vannes thermostatiques car elles permettent de maîtriser parfaitement la température des pièces.



- **pièces**: adapter la température des pièces:
 - séjour, chambres d'enfant, salles de bain: environ 20-22°C
 - chambre à coucher: environ 18°C
 - couloirs et vestibules: environ 17°CDurant la nuit, il faudrait fermer les stores et les volets afin de ne pas perdre de chaleur. Si la fenêtre est ouverte, s'assurer que les vannes des radiateurs soient fermées.
- **appareils électriques**: arrêter complètement les appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés, avec par exemple une multiprise. Les appareils qui fonctionnent en mode «veille» consomment de l'énergie.

Ce ne sont pas de grands efforts à faire dans notre vie quotidienne, mais si chacun y contribue, tout le monde sera gagnant! On économise de l'argent et on prolonge la vie de notre planète.

Sources: Inera



Mercredi 26 octobre
Halloween

Histoires effrayantes et monstrueuses

Bibliothèque - 15 h à 16 h

Vendredi 18 novembre
Théâtre

R'DJASE

Aula de Chantemerle - 20 h

www.ccpmoutier.ch



Vendredi 25 novembre - Jeux

Loto du Club Montagne Jura

Sociét'halle - 20 h 00

www.clubmontagnejura.ch

Samedi 26 novembre
Marché

25^e Marché paysan

Ancien stand - 8 h à 16 h



Vendredi 9 décembre
- Spectacle

Les Petits Chanteurs à la gueule de bois chantent Noël avec Marc Donnet-Monay

Aula de Chantemerle - 20 h 00

www.ccpmoutier.ch

Et aussi...

28 octobre	Jass du Chœur mixte Ste-Cécile
29 octobre	Journée pour la Jeunesse prévôtoise
6 novembre	Spectacle Eugénie Bron « Ha Ha Ha »
9-13 novembre	Moutier-Expo
11 novembre	Exposition Myriam Perrot à la Galerie du Passage
11 novembre	Nuit du Conte
12 novembre	Championnat romand d'haltérophilie
19 novembre	Balade gourmande du FC Moutier
24 novembre	Conférence « Ecologie et éthique dans le numérique »
1-23 décembre	Calendrier de l'Avent
3 décembre-15 janvier	Exposition de crèches
7 décembre	Bricolage de Saint-Nicolas
En cours	Exposition Niklaus Manuel Güdel au Musée jurassien des Arts
	Exposition Daniel Stoelen à la bibliothèque

**TOUTES LES INFORMATIONS
CONCERNANT
LES MANIFESTATIONS
SE TROUVENT SUR LE SITE
WWW.MOUTIER.CH**

Augmentation des prix de l'électricité rime avec économie

Après plusieurs années de baisse ou de stabilité des prix de l'électricité, Moutier ne fera pas exception à la règle nationale l'année prochaine. Le Conseil municipal de Moutier appelle les citoyen-ne-s à économiser l'électricité pour soulager leur porte-monnaie et à participer à l'effort général de réduction de la consommation afin d'éviter des pénuries durant l'hiver 2022-2023.

En 2023, selon les simulations, cette augmentation sur le prix total se chiffrera à CHF 5.5 cts par kilowattheure (kWh) pour atteindre un prix total au kilowattheure de CHF 30 cts/kWh, ou CHF 11.-/mois pour un appartement moyen ou de CHF 20.-/

mois pour une villa. Il s'agit d'une augmentation dans une fourchette de 25 à 35% en fonction du profil de consommation de chacun.

Grâce à la stratégie d'approvisionnement à long terme de notre

partenaire SACEN SA, les tarifs ont pu être contenus par rapport aux prix actuels de l'électricité sur les marchés. Les autorités de Moutier rappellent que les tarifs de ces dernières années étaient avantageux, et que pour l'année prochaine l'augmentation s'inscrit dans la moyenne suisse.

Quelques astuces

Les Services industriels de Moutier sont à vos côtés pour vous fournir des conseils et des solutions en matière d'économie d'énergie. Vous trouverez ces derniers sous forme d'articles sur notre site internet: <https://sim.moutier.ch>

En plus de ceux mentionnés en page 9, d'autres gestes simples pour réduire votre consommation d'électricité se trouvent sur le site suivant: <https://www.suisseenergie.ch/menage>



Pour les producteurs photovoltaïques

En 2023, le tarif de rachat de l'excédent de votre production solaire augmentera à 17 cts/kWh. Ce qui correspond en détail à 13 cts/kWh pour la part énergie et 4 cts/kWh pour la Garantie d'origine (GO).



PROCHAINES PARUTIONS

14 décembre 2022

22 février 2023

26 avril 2023

21 juin 2023

30 août 2023

25 octobre 2023

13 décembre 2023

Prévenir le suicide

L'Association interjurassienne de prévention du suicide Résiste s'active dans le Jura et dans la partie francophone du canton de Berne. Elle vise une diminution des tentatives de suicide et du taux de mortalité par suicide.

L'association s'adresse avant tout à l'entourage des personnes suicidaires et suicidées. Être confronté à des détresses chez des collègues, proches ou amis ne va pas de soi. Il n'est pas facile d'aborder le sujet.

Nos objectifs sont de sensibiliser et d'informer la population, de garantir un accès facile à l'aide et de permettre à tout un chacun de repérer et d'intervenir précocement. Pour ce faire, nous organisons des conférences, des formations, tout en étant présents dans les différents médias.

Les brochures d'information, téléchargeables sur notre site internet www.sos-resiste.ch ont été élaborées à cet effet.

Notre prochain événement tout public: «I'll stand by you», est un film documentaire qui transmet un message positif et contribue à une attitude optimiste envers la prévention du suicide.

**À voir le 8 novembre à 18h, à Ciné-
mont à Delémont et le 9 novembre à
20h, au Cinoche à Moutier.**



Les professionnels sont #LÀPOURTOI

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune aux différentes façons d'agir pour le prévenir.



L'affiche de la campagne

Chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI, lancée à l'occasion de la Journée mondiale de la prévention du suicide (10 septembre).

De nombreuses personnes ont des a priori sur les psys, la thérapie ou encore les soins en santé mentale. C'est pourquoi cette année STOP SUICIDE a souhaité, via des micros-trottoirs, donner la parole à des jeunes pour qu'ils puissent s'exprimer sur ce sujet. Une seconde série de capsules-vidéos a été réalisée avec des professionnels de la santé mentale (psychiatres, infirmiers psy, répondants de la helpline 147...) qui peuvent ainsi expliquer leur travail et montrer la diversité des ressources d'aide vers lesquelles

se tourner. Cette campagne sur les réseaux sociaux permettra aux jeunes et à leur entourage de mieux connaître ces précieuses ressources et d'être plus à même d'y faire appel en cas de besoin.

La campagne #LÀPOURTOI, c'est aussi un programme d'événements culturels et sportifs en Suisse romande tout au long des prochains mois.

Retrouvez toutes les vidéos de la campagne, les infos et les événements sur Facebook, Instagram, TikTok et stopsuicide.ch!

Besoin d'aide? Appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j



Réouverture du Centre de jeunesse

Fortement inondé en juin 2021, le Centre de jeunesse rouvrira ses portes durant ce mois de novembre, après une remise en état. Ce lieu est ouvert aux jeunes de Moutier et environs, âgés de 12 à 20 ans, du mardi au vendredi après-midi. Situé à l'Avenue de la Liberté 5, il est géré par le SeJAC et fonctionne comme un accueil libre, un troisième lieu, complémentaire à la maison et à l'école ou au travail.

Une équipe composée d'une animatrice socioculturelle / psychologue, deux animateurs socioculturels et deux infirmières de santé communautaire peut écouter, informer, soutenir et orienter les jeunes sur des questions générales: vie de famille et professionnelle, santé mentale et physique, relations, ...

Régulièrement, des étudiants en travail social et des intervenants spécialisés dans divers domaines comme l'insertion professionnelle, la culture ou la prévention sont aussi présents.

Studio de musique et de danse

Un petit studio de danse et de musique est aussi en passe d'être assaini. Ce lieu est à disposition de jeunes qui désirent rapper, chanter, faire du rock ou de la danse. Des ateliers sont proposés sur demande: rap, écriture, danse, DJ, ...

Séjours à l'étranger

L'équipe du SeJAC est à disposition des jeunes de Moutier et environs

qui ne fréquentent pas le centre de jeunesse pour encourager les expériences à l'étranger, via les plateformes MOVETIA et EURODESK, ou l'engagement au service de la société grâce au Congé jeunesse.

Infirmière à l'école secondaire

Depuis une année, une infirmière de santé communautaire du SeJAC est active à l'école secondaire. Cette expérience doit permettre aux élèves, aux enseignants ainsi qu'aux parents de bénéficier d'un lieu d'écoute et d'accompagnement, de recevoir des conseils et d'être orientés dans le domaine de la santé.

Insertion professionnelle

Finalement, depuis cet automne et jusqu'au printemps 2023, des permanences d'insertion gratuites sont proposées en collaboration avec l'association Multimondo. Elles doivent permettre aux jeunes d'augmenter leurs chances de trouver des stages et des places d'apprentissages correspondant à leurs envies et à leurs

compétences grâce à la réalisation de lettres de motivation et de CV. Les permanences ont lieu le jeudi entre 16h et 19h au SeJAC.

SeJAC



CONTACTS

Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires (SeJAC), Avenue de la Liberté 5, 2740 Moutier.

Tél. 032 493 10 11.

Facebook: Sejac Moutier

Instagram: @animateurs_sejac

sejac@moutier.ch

infirmierescolaire@moutier.ch



Un atelier de graffiti tenu lors du 274 Festival.

Horaires du Centre de jeunesse

Mardi, jeudi et vendredi:	15h à 18h
Mercredi:	13h 30 à 18h

Et plus largement pour la réalisation d'une activité ou d'un projet particulier.

Accès libre et gratuit pour les jeunes de 12 à 20 ans.

Informations et précisions utiles

Les 25, 26 et 27 novembre 2022, les électrices et électeurs de la Commune seront appelés à élire les autorités, Conseil de Ville, Conseil municipal et Mairie, pour la prochaine législature, soit :

- 41 membres au Conseil de Ville de Moutier ;
- 8 membres au Conseil municipal ;
- 1 Maire.

Le Conseil municipal et le Conseil de Ville sont élus selon le système de la représentation proportionnelle. Le/la Maire est élu/e selon le système majoritaire.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUI peut voter ?

Si vous avez 18 ans révolus, êtes de nationalité suisse, jouissez de l'exercice de vos droits civils et êtes inscrit(e) depuis minimum trois mois dans la commune, vous pouvez participer aux élections communales.

OÙ voter ?

Au bureau de vote de l'Hôtel de Ville, selon l'horaire mentionné ci-dessous. L'électeur/trice se présente muni(e) de sa carte de légitimation et de ses bulletins de vote. Des bulletins sont également à disposition sur place.

QUAND voter ?

À l'Hôtel de Ville, le scrutin est ouvert le samedi 26 novembre et le dimanche 27 novembre 2022, de 10h00 à 12h00.

COMMENT voter ?

Vote à l'urne

En se déplaçant au bureau de vote, l'électeur/trice dépose personnellement son/ses bulletin/s dans l'urne. La carte d'électeur/trice est déposée dans une urne séparée.

Vote par correspondance

L'électeur/trice souhaitant voter par correspondance remplit le/s bulletin/s de vote, les glisse dans l'enveloppe de vote (grise) et ferme cette dernière, qui ne doit porter aucun signe distinctif.

L'électeur/trice appose ensuite sa signature sur la carte de légitimation, la glisse – avec l'enveloppe de vote fermée (grise) – dans l'enveloppe-réponse (blanche), en faisant apparaître l'adresse de l'administration communale dans la fenêtre, affranchit l'enveloppe et la poste.

L'électeur/trice peut également glisser l'enveloppe dans la boîte aux lettres de l'administration communale au plus tard jusqu'au samedi 26 novembre 2022, à 19h00.

«Double» de la carte de légitimation

Les électeurs qui sont inscrits au registre des votants et qui n'ont pas reçu la carte de légitimation ou qui l'ont perdue, peuvent en demander un double à la Chancellerie municipale. Ce double peut être retiré au plus tard jusqu'au vendredi 25 novembre 2022 à 16h00.

Le double de la carte de légitimation ne peut être délivré à l'électeur/trice que sur présentation du passeport ou de la carte d'identité, et contre récépissé. Une fois délivré, seul le «double» fait foi.

Façon de remplir le bulletin électoral

Celui ou celle qui utilise un bulletin sans impression peut y inscrire à la main le nom de candidats ou candidates et indiquer la dénomination ou le numéro d'ordre d'une liste électorale de son choix. Il ou elle a aussi la possibilité de laisser le bulletin blanc.

Celui ou celle qui utilise un bulletin avec impression peut biffer le nom de candidats ou candidates, y porter le nom de candidats ou candidates d'autres listes électorales (panachage), biffer le numéro d'ordre et la dénomination de la liste ou encore y faire figurer ceux d'une autre liste. Toute modification doit être apportée à la main. Le nom des candidats et candidates peut être porté deux fois sur les bulletins électoraux (cumul), sauf à la Mairie où le cumul est interdit.

En faisant figurer, devant le nom de la candidate ou du candidat choisi(e), les quatre chiffres qui lui ont été attribués, vous facilitez le travail du Bureau de dépouillement. Merci!

Erreurs à ne pas reproduire

- Inscrire sur un bulletin plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.
- Inscrire plus de deux fois le même nom pour le Conseil de Ville et le Conseil municipal.
- Voter pour des personnes non candidates.
- Lorsque des candidats ont le même nom, oublier d'ajouter une indication complémentaire (prénom, année de naissance, profession, numéro de candidat).
- N'inscrire que le numéro d'un(e) candidat(e) et pas son nom.
- Cumuler les candidats en utilisant des guillemets ou des inscriptions comme «dito» et «idem».

Votre vote sera nul dans les cas suivants:

Les bulletins de vote timbrés au préalable par le Bureau électoral, sont nuls:

- s'ils ne proviennent pas du jeu de bulletins officiels (avec impression et sans impression) établi par l'administration communale; s'ils contiennent la dénomination ou le numéro d'ordre d'une liste électorale mais aucun nom de candidat ou candidate;
- s'ils sont remplis ou modifiés autrement qu'à la main ou par une autre personne que l'électeur ou l'électrice;
- s'ils n'expriment pas clairement la volonté de l'électeur ou de l'électrice;
- s'ils contiennent des remarques portant atteinte à l'honneur ou sont marqués de signes (?, X, Tipp-Ex, dessin, etc.).
- Dans le cas du vote par correspondance, celui-ci sera nul si: le bulletin n'est pas placé dans l'enveloppe-réponse officielle fermée;
- la carte de légitimation ne porte pas la signature manuscrite de l'électeur;
- l'enveloppe-réponse contient plus d'une carte de légitimation;
- l'enveloppe-réponse parvient à la Commune après le délai fixé.

Chancellerie municipale

Sortie des aînés à Zoug

Vendredi 9 septembre 2022, quelque 180 personnes âgées de 72 ans et plus, établies dans la commune de Moutier, ont participé à la course surprise organisée tous les deux ans par la Municipalité. Elles étaient accompagnées de Marcel Winistoerfer, maire, de Claire-Lise Coste et Suzanne Kohler, conseillères municipales, du chancelier municipal, ainsi que du président du Conseil des Séniors, Patrizio Robbiani.

Après un arrêt café sur les bords du lac de Sempach, à proximité du lieu de la bataille de 1386, les participantes et participants ont rejoint la ville de Zoug, où ils ont embarqué pour une croisière-repas sur le lac.

Ayant regagné la terre ferme, ils ont ensuite eu le loisir de visiter la vieille ville et les alentours du port.

La course, parfaitement organisée par Liliane Girod, en collaboration avec la Chancellerie municipale et la Commission Politique du 3^e âge, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et dans la bonne humeur, jusqu'au moment du retour, en début de soirée.

Chancellerie municipale



Numéros d'urgence

Service de nuit et de dimanche des pharmacies de Moutier

Amavita Centre Migros

058 878 20 70
26-28 octobre / 5-11 novembre
19-25 novembre / 10-16 décembre

Amavita Centre Coop

058 878 27 50
www.moutier.ch
12-18 novembre / 26 novembre - 2 décembre

Pharmacie de la Gare

032 493 32 02
29 octobre - 4 novembre / 3 - 9 décembre

Genèse d'un bâtiment dont l'histoire en fit bien plus qu'un stand de tir



Lorsque nous consultons d'anciens clichés du stand de tir et de ses environs, nous prenons toute la mesure de l'adéquation du site avec le bâtiment qu'il accueille. Idéalement situé en contrebas d'un cirque naturel offrant toutes les commodités relatives au sport qu'il représente, il s'avère être logiquement excentré par rapport à la vieille ville prévôtoise qu'il surplombe, tout en s'insérant dans une zone agricole au sein de laquelle s'érigent d'anciennes fermes alentours.

À la suite de la mise au concours d'un projet initié par la Société de Tir Campagne de Moutier en 1904 et ayant pour dessein de remplacer l'ancien stand devenu trop exigu, le mandat est confié à Charles Kleiber, architecte alors à peine âgé de trente ans mais dont le talent s'était déjà illustré à Moutier dans l'élaboration de l'Hôtel de la Croix Bleue (1898) ou encore dans celle de l'imposant immeuble baptisé «le Chicago» par les Prévôtois (1904).

Concernant l'élaboration du nouveau stand, ce dernier doit comporter

toutes les exigences ayant trait à la pratique du tir d'une part mais également répondre à celles permettant à l'infrastructure de s'ériger en salle des fêtes, capable d'accueillir des spectacles et des bals.

Le projet, dont les promoteurs ne sont autres que Louis Gorgé et William Rougemont - directeurs de Léon Lévy & Frères SA la plus importante fabrique d'horlogerie à Moutier, - est devisé à 25'000 francs et confié le 12 février 1905 aux entrepreneurs prévôtois Giamberini et Bistoletti. Pour mener à bien le défi que représente la réalisation d'une charpente aussi imposante et vertigineuse, Charles Kleiber sollicite les compétences d'un autre Bâlois d'origine: Théodore Hauser, maître-charpentier et fondateur d'une entreprise prévôtoise toujours en activité actuellement.

L'ouvrage est terminé pour le tir d'essai du 2 juillet 1905, jour de l'inauguration. Notons l'extrême rapidité avec laquelle les travaux ont été menés, ce qui traduit l'engagement certain de plusieurs dizaines d'ouvriers issus de plusieurs corps de métier.

Dans les années 1960-1970 le stand de Moutier était réputé pour ses soirées dansantes (très) animées par des formations musicales de la région. La scène devenait piste de danse, le parterre la halle des fêtes et les bas-côtés se voyaient alors affublés de bars et de guinguettes. Hélas ce succès et ces belles heures festives cédèrent la place à une période durant laquelle le stand perdit peu à peu de son attractivité et de son utilité et seuls les soldats s'y rendaient encore pour effectuer leurs tirs obligatoires.

Stéphane Froidevaux
Conservateur du Musée
du Tour automatique
et d'Histoire de Moutier

Une société à la recherche de sa relève

Le scénario n'est pas propre aux pêcheurs prévôtois. Même si la société compte encore une cinquantaine de membres, elle peine à trouver une relève composée de jeunes forces vives. Pourtant, contrairement aux dires de certains, la Birse contient encore suffisamment de poissons pour satisfaire tous les amoureux de la pêche. Reste aussi que la société peut compter sur les installations dont elle est propriétaire pour garantir son avenir.

Laissez parler Marc-André Ehrat, président des pêcheurs prévôtois pendant vingt-cinq ans, et vous saurez tout sur la pêche dans la région prévôtoise. Et même s'il a cédé la présidence à Fed Rufer, sa passion pour la pêche ne l'a pas quitté. En suivant M. Ehrat, vous saurez que la société a été fondée le 16 mars 1933. Déjà à l'époque, la société défendait le milieu halieutique. Installée tout d'abord près de Perrefitte, la société trouve un terrain sis au lieu-dit Pré Boivin et s'y installe en 1952: «À cette époque, la société s'était bagarrée pour avoir le terrain à 4 fr. 30 le mètre carré au lieu de 4 fr. 50. De quoi réaliser quelques économies pour construire sa première cabane, assortie de places pour des cuves afin de faire de l'élevage.»

1,7 million de truitelles

Dans un premier temps, la société achète ses alevins à l'extérieur et les élève dans ses installations. Il est loin le temps où les pêcheurs de Moutier réalimentaient également le Doubs. De 1933 à 1993, 1,7 million de truitelles ont été remises dans les rivières par les pêcheurs prévôtois. Depuis 1991, le canton exige de prélever des géniteurs dans la Birse, de les presser à la pisciculture avant de les remettre à l'eau et de permettre aux œufs de devenir des alevins. Au total, en trente ans, ce sont 2 millions 683 mille œufs qui sont élevés à Moutier, pour devenir des alevins remis dans des ruisseaux pépinières durant six mois avant d'être relâchés dans la Birse. Actuellement, Moutier n'en remet plus aux autres sociétés de la région et ne les relâche que sur le territoire communal, soit du barrage de Court à Roches, le haut de la rivière étant soumis à un régime naturel



Marc-André Ehrat et Fred Rufer ou lorsqu'un ancien président des pêcheurs rencontre son successeur.

sans réintroduction. Venez dire après cela que la Birse n'héberge plus de truites à Moutier... «De plus, dans notre rivière à l'abri des arbres, elles ne souffrent même pas de la canicule, tant l'eau reste fraîche.»

Un autre temps

En 1994, la société atteignait son plus haut niveau avec 186 membres. A cette époque, les pêcheurs pouvaient prendre jusqu'à dix ou douze truites par jour, la quantité n'étant pas limitée: «Il n'y a aucune comparaison possible par rapport à maintenant

où tant la quantité que la taille ont été modifiées», constate Marc Ehrat. C'est ce qui explique peut-être que la société ne compte plus qu'une cinquantaine de membres. «Il ne faudrait pas descendre plus bas, redoute le président Fred Rufer. Nous n'avons malheureusement que peu de nouveaux arrivants chez les jeunes. Mais avec la jeunesse davantage concernée par le climat et la nature, il ne faut pas désespérer.»





kropf
ÉLECTRICITÉ

UNE ENTREPRISE DE groupe

Installations électriques
Téléphonie
Domotique
Magasin d'électroménager

2740 Moutier www.kropf-elec.ch T. 032 494 55 55

ENTREPRISE DU 
GAZ  **S.A.**

CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Siège principal:

Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTUAY
Tél. 032 465 96 20

Succursales:

Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT
Tél. 032 422 29 25

Rue de la Courtine 26 | 2740 MOUTIER
Tél. 032 493 37 27

info@gazsa.ch | www.gazsa.ch



PIQUEREZ PEINTURE PLÂTRERIE

Rénovations | Façades | Tapisseries

Clément Piquerez
Chemin du Coteau 4 | 2740 Moutier
078 664 84 49
info@piquerez-peinture.ch

PKF Fiduciaire SA
Fiduciaire P. Gobat SA



Comptabilité
Fiscalité
Audit
Conseil

Rue centrale 47
CH - 2740 Moutier
Tél. +41 32 493 15 61
Fax +41 32 493 46 93
moutier@pkf.swiss

www.pkf.swiss



Expert-réviseur agréé

Membre d'EXPERTsuisse



Roland Marcionetti SA
Brevet Fédéral
Rue de Soleure 42 – 2740 Moutier
T 032 493 11 06
www.marcionetti.ch

- FERBLANTERIE & COUVERTURE
- SPÉCIALITÉ DE TOITURES PLATES
- ISOLATIONS DE FAÇADES
- FAÇADES EN ETERNIT
- PARATONNERRE

Les spécialistes pour
EgoKiefer
Fenêtres et portes

Près de chez vous à Moutier.



SPART
MENUISERIE

CH-2740 Moutier
Tél. +41 32 493 55 59
spart@menuiserie-spart.ch
www.menuiserie-spart.ch

Le Quotidien
JURASSIEN

NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ

Dès à présent, retrouvez notre rédaction
prévôtoise à cette adresse:

Rue de la Prévôté 6
2740 Moutier

Catherine Bürki, Céline Lo Ricco Châtelain et Antoine Membrez
se réjouissent de vous raconter Moutier et le Jura bernois en long et en large!



MOUTIER

De l'or mérité pour un constructeur de routes passionné

Soyons juste. Même si cet article lui est consacré, Sven Muster n'était pas seul pour conquérir la médaille d'or destinée aux constructeurs de routes lors des récents SwissSkills. Un de ses collègues de l'entreprise F. Haenzi SA complétait le binôme qui s'est illustré. Reste aussi que le jeune Sven ne considère pas nécessairement ce prix comme un tremplin dans sa carrière. Constructeur de routes, il est chez Haenzi et constructeur de routes il restera à la même place.

Sven Muster est un passionné : « Mon grand frère a aussi appris ce métier. Lors des journées où les écoliers accompagnaient des membres de leur famille sur leur lieu de travail, j'allais toujours avec lui. À douze ans, je savais que j'allais apprendre ce métier. J'aime être dehors, travailler avec mes mains et, le soir quand je me retourne, je vois ce que l'on a fait. Ici, j'ai la chance de toucher à tout. L'entreprise n'est en effet ni trop petite ni trop grande. Ce qui me plaît le plus ? Les travaux de superstructure, soit la pose de pavés, de bordures ou d'enrobés. Si je ne faisais que cela, ce serait des vacances tous les jours... je le ferais même le week-end. »

Apprenti méritant

Si Sven Muster a été convié à participer aux SwissSkills, c'est bien parce qu'il était un des meilleurs apprentis de la région avec une moyenne supérieure à 5,2 ; un état de fait qu'il partage avec Maxime Boillat de Loveresse, aussi employé chez Haenzi : « Pour participer à un tel concours, le fait de travailler dans la même entreprise représente un avantage certain. Ce que nous avons fait lors du concours, nous l'avions déjà fait des heures et des heures dans le cadre du travail au sein de notre entreprise. Nous nous entendons également bien en dehors du travail. Pour moi c'est un ami. »

Les concurrents des SwissSkills avaient à réaliser une place de mini-golf. Bien loin de la construction d'une route, non ? « Cela requiert les

mêmes compétences, avec des enrobés bitumineux, des bordures ciment et des pavés de bord... Nous devons suivre le plan qui nous est remis et terminer le travail en quatre jours. » Un pari réussi puisque le duo régional remporte la compétition et la médaille d'or qui va avec.

Fin de l'aventure

« L'essentiel consistait à se prouver à nous-mêmes que nous avons certaines compétences, reprend Sven Muster. Cette récompense amène un joli plus sur le CV. Malheureusement,

pour les constructeurs de routes, l'aventure s'arrête là. Le métier n'est pas représenté dans les compétitions internationales. Pour moi, la vie continue malgré cette médaille d'or. Je vais continuer à me lever chaque matin pour exercer mon métier. Le jour où ça ne me plaira plus, je me poserais des questions. J'aime trop mon métier pour me plonger dans de nouvelles études. Mais pour le moment au moins, je vais rester chez Haenzi. C'est vraiment le top. »



Sven Muster a remporté la médaille d'or destinée aux constructeurs de routes lors des récents SwissSkills.

Energie photovoltaïque

Prêt participatif citoyen



- ✓ Placement sans risque
- ✓ Sur nos grands toits prévôtois
- ✓ Part de CHF 500.- à CHF 100'000.- max.
- ✓ Durée du prêt : 25 ans



sim.moutier.ch/investir

- ✓ Taux d'intérêt : 2,25%
- ✓ Paiement annuel des intérêts
- ✓ Remboursement annuel : 1/25^e du montant prêté



Moutier
Cœur d'énergie

SERVICES
INDUSTRIELS
MOUTIER

